Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212201099-20260605-DELI85050626-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Commune de LANLOUP

Séance du 05/06/2026

Nombre de conseillers : 11 ; en exercice : 11 ; présents : 10.

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 17h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de M. Yannick LE BARS, Maire.

Date de convocation : 01/06/2026.

Présents : Yannick LE BARS, Jacques THORAVAL, Marie-Christine MARCUS, Inès GONSE, Marie José LIBOUBAN, Véronique COLIN, Emmanuel FEINTE, Jocelyne PATUREAU, Philippe DE SAGAZAN, François REBOURS.
Absent : Guénolé LAVAL (procuration à Jacques THORAVAL).
Secrétaire de séance : Jocelyne PATUREAU.

8- Proposition d'une liste de contribuables pour la composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

À l'issue des élections municipales de mars dernier, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Cette désignation est réalisée à partir d'une liste de contribuables proposée par délibération du conseil municipal. 24 personnes doivent être proposées pour la commune de Lanloup et les services des finances publiques choisiront 12 commissaires dans cette liste (6 titulaires et 6 suppléants).

Liste des personnes proposées par le conseil municipal : Jacques THORAVAL, Marie-Christine MARCUS, Philippe DE SAGAZAN, Inès GONSE, Guénolé LAVAL, Marie José LIBOUBAN, François REBOURS, Véronique COLIN, Emmanuel FEINTE, Jocelyne PATUREAU, Louise Anne EVEN, Edmonde LE NERRANT, Jeoffrey THOMAS, Christine LECOMTE, Gilles CHANEZ, Pascale BLOTTIERE, Patrick HION, Loïc GUYOMARD, Véronique BRUNAIS, Cay GAU, Roger LE BARS, Sandrine CONTRERAS, Marie-Anne THORAVAL, Monique COZ.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Yannick LE BARS.